

Patrick HETZEL  
Député du Bas-Rhin

Monsieur Marc FESNEAU  
Ministre de l'agriculture et de la  
souveraineté alimentaire  
78 rue de Varenne  
75007 Paris

PH/FLC/1507.23

Paris, le 27 juillet 2023

Monsieur le Ministre,

Nous sommes profondément inquiets de la perspective d'une augmentation de la fiscalité sur les alcools évoquée par le Gouvernement devant les sénateurs le 6 juillet dernier, et qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le secteur.

La brasserie, la viticulture et les spiritueux français sont des filières très importantes pour l'économie française. Elles sont également un acteur majeur de l'attractivité touristique de la France, avec plus de 12 millions de visiteurs par an. Les acteurs de ces filières luttent courageusement contre la crise qui les touche depuis plusieurs années. Ils sont confrontés à une baisse de la consommation de bière, de vin et d'alcools, à l'augmentation des prix de l'énergie et des carburants, à la concurrence des produits étrangers et aux aléas climatiques. Ils ont déjà pris des mesures drastiques pour y faire face.

Depuis l'ordonnance n°2021-1843 du 22 décembre 2021, les accises sur les alcools augmentent annuellement par une indexation à l'inflation, sans possibilité d'être révisées à la baisse (art. L.313-19). Par l'article L245-9 du Code de la sécurité sociale, les cotisations de sécurité sociale sur les alcools sont également prévues d'augmenter, indexées à leur tour sur le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant-dernière année sans possibilité de baisser et étant entendue d'un arrondi à la hausse.

La loi existante provoque ainsi automatiquement la hausse de la fiscalité sur les bières, les vins et les spiritueux. Une augmentation de la fiscalité serait une nouvelle difficulté pour ces filières. Elle entraînerait un report de consommation vers des produits étrangers, une augmentation du prix de vente et une perte de compétitivité, alors même que tous ces phénomènes sont déjà existants et remarquables.

Ce serait une catastrophe pour les milliers d'entreprises et de familles qui vivent de ces filières. Nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer la position du Gouvernement sur ce sujet.

.../...

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et nous restons à votre disposition pour vous recevoir dans le cadre d'une prochaine audition. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Patrick HETZEL	Annie GENEVARD
Emmanuelle ANTHOINE	Justine GRUET
Thibault BAZIN	Michel HERBILLON
Valérie BAZIN-MALGRAS	Philippe JUVIN
Emilie BONNIVARD	Véronique LOUWAGIE
Anne-Laure BLIN	Olivier MARLEIX
Jean-Luc BOURGEOUX	Frédérique MEUNIER
Hubert BRIGAND	Jérôme NURY
Fabrice BRUN	Isabelle PERIGAULT
Dino CINIERI	Alexandre PORTIER
Marie-Christine DALLOZ	Nicolas RAY
Vincent DESCOEUR	Vincent ROLLAND
Virginie DUBY-MULLER	Raphaël SCHELLENBERGER
Nicolas FORISSIER	Nathalie SERRE
	Stéphane VIRY